

# **STAGE ATHLETISME avec l'AJT**

Du 02 au 03 mai 2019 à 09h30

Le club d'athlétisme A.J.T. vous propose un **STAGE D'ATHLETISME ENFANTS**. Vous trouverez donc, ci-joint, toutes les informations nécessaires à une éventuelle inscription.

**QUI** : Les enfants nés entre 2009 et 2012.

**OU** : Piste d'athlétisme de Thorigny S/Marne.  
De 9h30 à 16h.

**QUAND** : Jeudi 2 et vendredi 3 mai 2019.

**PRIX** : 25 euros (10 euros la journée et 5 euros le repas du vendredi midi)

**ORGANISATION** : 1 Educateur pour 12 enfants. L'encadrement est assuré par l'entraîneur du club d'athlétisme de l'A.J.T.

**ACTIVITES** : Sports collectifs extérieurs, jeux traditionnels et athlétisme.

Les inscriptions doivent être remises rapidement, en raison d'un nombre de places limitées, à :

**A.J.T.**

Stage d'athlétisme enfants

Esplanade

1, rue Gambetta

77400 THORIGNY S/MARNE

ajt @ thorigny [dot] fr (ajt[at]thorigny[dot]fr)

Les dossiers d'inscriptions doivent comporter : **le règlement par chèque (à l'ordre de l'AJT), un certificat médical d'aptitude aux activités multisports de moins d'un an (aucun besoin de certificat pour les athlètes du club), et la fiche sanitaire de liaison, ci-jointe, dûment remplie.** Merci pour votre aide.

## **CONDITIONS GENERALES.**

Les animations sportives durant le stage seront volontairement axées vers **LA DECOUVERTE**, adaptées au niveau de chacun ; et en respectant une des traditions du sport, qui veut que celui-ci soit pratiqué pour exprimer des qualités physiques et mentales, dans l'enthousiasme et la convivialité, en développant aussi le goût de l'effort, l'esprit d'équipe, la confiance en soi et la volonté de se dépasser.

- **PRIX** : Il est fixé à **25 euros** et comprend :
  - Les activités proposées, avec l'encadrement spécifique et le matériel nécessaire.
  - L'assurance.
  - Le repas du vendredi midi.
  - Le diplôme de fin de stage.

Tout stagiaire devra régler la totalité du coût avant le vendredi 19 avril 2019.

**Attention !!!**

**Pique-nique chaud ou froid pour le jeudi midi (il est possible de faire réchauffer un plat).**

- **ACTIVITES** : L'encadrement se réserve le droit de remplacer ou modifier les activités au programme, si celles-ci ne peuvent être pratiquées en toute sécurité par les stagiaires ; en raison d'intempéries ou autre cas de force majeure, pour le bien-être des enfants.
- **SEJOURS ECOURTES** : En cas d'arrêt d'un(e) participant(e) du stage en cours, pour une cause non couverte par l'assurance du Club, nous nous verrons obligé de retenir 50% du coût du stage. Mais **ATTENTION**, un renvoi pour des raisons disciplinaires ne donnera lieu à aucun remboursement de notre part.

- **RECLAMATIONS** : Le club d'athlétisme A.J.T. décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objets personnels ou d'argent ; s'ils n'ont pas été remis, au préalable, à un membre de l'encadrement responsable. Nous prêterons toute notre attention aux réclamations écrites, et vous remercions pour vos suggestions.

Piste d'athlétisme du parc des sports, rue d'Annet

## **AMICALE DES JEUNES DE THORIGNY (AJT)**

Annette Gaulier

1 rue Gambetta  
77400 Thorigny-sur-Marne  
France

Athlétisme, [badminton](#), basket-ball, [cyclotourisme](#), [danse moderne, classique, modern jazz, hip-hop, country](#), salsa, orientale, éveil, gym agrès, gym volontaire, [karaté](#), pétanque), randonnée pédestre, [tennis](#), yoga, zumba....

[01 64 30 83 25](#)

[06 16 21 38 74](#)

[annettegaulier@gmail.com](mailto:annettegaulier@gmail.com)